

# ANIMATEUR-ACCOMPAGNATEUR LOISIRS

## RELATIONS HIÉRARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

Relations hiérarchiques : sous la responsabilité du Titulaire de l'agrément, de la direction de l'ASLV et des coordinateurs de pôles/services.

Relations fonctionnelles : avec les coordinateurs de pôles/services, avec les personnels pédagogiques, avec les prestataires extérieurs, avec les clients et les partenaires.

## MISSIONS

### Mission générale

Dans le respect des orientations associatives, sous l'autorité de la direction de l'association et des coordinateurs de pôle, l'animateur-accompagnateur devra :

Assurer un accompagnement transport d'adultes en situation de handicap au moyen d'un véhicule léger selon la réglementation routière, les règles de sécurité des biens et des personnes, et les impératifs de délai et de qualité,

Participer aux activités de Loisirs et à leur organisation en fonction d'une répartition des tâches réalisées par le coordinateur loisirs.

### Missions spécifiques à un loisir

Aller chercher les adhérents à leur domicile (individuel, foyer de vie...),

Aider les personnes (montée, descente, attache...) et les accueillir à bord du véhicule,

Veiller à leur confort et s'assurer du respect des règles de sécurité à bord (ne pas se détacher, ne pas agresser, garder son calme...) et s'assurer de la sécurité effective des passagers durant cet accompagnement,

Identifier l'itinéraire en fonction des délais et des particularités du trafic, les impératifs,

Conduire et déposer les personnes à leur lieu de destination,

Accompagner les adhérents lors du loisir : les stimuler, participer activement à l'atelier pour permettre la réussite d'un moment partagé et convivial, les aider dans les changes et toilettes si besoin,

Rendre compte de chaque événement lié à l'accompagnement (humain, matériel...) au coordinateur, aux familles, aux institutions,

Consigner les éléments d'activité d'une mission (horaires, trajet, incidents...) sur la fiche mission,

En cas de problème contactez la personne d'astreinte,

Veiller à l'aide à la prise des médicaments lorsque la situation se présente,

Renseigner les documents de bord du véhicule (feuille de route, carnet de bord...),

Effectuer le rendu de la pochette loisir (pièces comptables et relevés kilométriques...) à chaque fin de mission.

## PROFIL DU CANDIDAT

Expérience dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap et/ou d'aide à la personne,

Formation PSC1 conseillée

Permis B exigé depuis plus de 2 ans avec expérience de conduite et bases de sécurité du véhicule,

Extrait de casier judiciaire n°3 vierge,

Maîtrise de l'outil informatique (Traitement de texte, tableur, outil de présentation, internet...).

Capacité d'écoute, de dialogue,

Polyvalence, rigueur, adaptabilité, disponibilité, réactivité, prise d'initiative,

Sens du travail en équipe, respect de la personne,

## CONDITIONS PARTICULIÈRES

Type de contrat : CEE (contrat d'engagement éducatif)

Convention collective : CCN 89 ANIMATION

Rémunération : brut horaire 10,32 €

Possibilité de bénévolat